



SAINTE-JULIE

FORMULAIRE D'EXEMPTION POUR LE PORT OBLIGATOIRE DU LICOU DANS LES LIEUX PUBLICS POUR LES CHIENS DE 20 KG ET PLUS

Conformément au Règlement 965 relatif aux animaux, un chien qui présente une condition médicale particulière et qui ne démontre aucun signe d'agressivité peut être exempté du port du licou sur présentation de ce formulaire dûment complété et signé par un médecin vétérinaire membre de l'Ordre des médecins vétérinaires du Québec.

Le cas échéant, le chien est exempté du port du licou mais doit obligatoirement porter un harnais.

Le gardien de l'animal doit présenter ce formulaire s'il est intercepté par un policier, un agent de sécurité mandaté par la Ville de Sainte-Julie ou un employé municipal.

1. Coordonnées du gardien de l'animal

Prénom : _____

Nom : _____

Adresse : _____

Numéro de téléphone : _____

2. Description de l'animal

Nom : _____

Race : _____

Couleur : _____

Âge : _____

Sexe : _____

Poids : _____

Signe distinctif (facultatif) : _____

Numéro de médaille d'identité (obligatoire) : _____

3. Identification du médecin vétérinaire

Prénom : _____

Nom : _____

Numéro de permis : _____

Clinique vétérinaire : _____

Coordonnées de la clinique vétérinaire : _____

4. Description de la condition médicale de l'animal par le médecin vétérinaire

Expliquez la condition médicale du chien et expliquez en quoi le port du licou est contre-indiqué.

Est-ce une condition permanente : OUI ou NON

Est-ce une condition temporaire : OUI ou NON

Si oui, quelle est la durée de l'interdiction temporaire? Du _____ au _____.

5. Évaluation comportementale du chien par le médecin vétérinaire

Détaillez l'évaluation du comportement du chien.

J'atteste, par la présente, que le chien ne présente aucun signe d'agressivité et qu'il a une condition médicale particulière l'empêchant de porter le licou.

Signature du médecin vétérinaire : _____

Date : _____

Ce formulaire doit être complété et signé par un vétérinaire et le gardien du chien doit l'avoir en sa possession lorsqu'il circule avec son chien dans un lieu public.